



La lettre des collectivités

Lettre n°20

Vendredi 1er décembre 2023

Focus sur...

Coopération décentralisée

La délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales du ministère de l'Europe et des affaires étrangères annonce la mise en ligne des règlements des appels à projets 2024 thématiques, généralistes et « clef-en-mains » sur France diplomatie

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/financer-mes-projets-de-cooperation-decentralisee/>

Compétences et institutions locales

Cirques ; Livret

Vous trouverez ci-joint un livret réalisé et diffusé par le Cabinet de Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, en lien avec la DICOM, sur le thème des cirques.

Nous vous rappelons que l'interdiction de détenir des animaux sauvages dans les cirques sera effective uniquement en **2028 et que d'ici là, cela reste autorisé**.

Le cirque est un spectacle vivant qui rassemble ! C'était vrai hier, ça l'est aujourd'hui et ça le sera toujours demain même sous une autre forme. A ce titre, l'Etat et les préfetures se tiennent aux côtés des élus pour garantir l'accueil des cirques dans les meilleures conditions.

Élus locaux et fonction publique territoriale

Pouvoir d'achat des agents territoriaux

Le Décret n°2023-1006 du 31 octobre 2023 a créé une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics de la fonction publique territoriale.

Vous trouverez ci-joint une note relative à la mise en œuvre de cette prime.

Commande publique

Guide sur le prix dans les marchés publics

la Direction des affaires juridiques du ministère des finances a mis à jour son guide sur le prix dans la commande publique. Ce guide prend en compte les changements de pratiques des acheteurs et des opérateurs économiques ainsi que les situations exceptionnelles en matière de révision des prix.

Ce nouveau guide est le fruit des travaux entre les différents acteurs de la commande publique :

associations d'élus, référents commande publique de nombreux services publics (services et grands établissements ainsi qu'entreprises publiques de l'État, métropoles et régions, ...), et fédérations professionnelles représentants des opérateurs économiques.

<https://www.economie.gouv.fr/daj/publication-oecp-2023-guide-pratique-prix-marches-publics>